Avis et communiqués

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **91 (1962)**

Heft 3

PDF erstellt am: **28.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

91e année 15 mars 1962 No 3

Bulletin pédagogique

Revue mensuelle de la Société fribourgeoise d'éducation

Rédaction : Léon Barbey, Centre de Recherche pédagogique, 237 rue de Morat, Fribourg, et Maxime Brunisholz, Fribourg.

Administration : Paul Simonet, instituteur, 8 rue Louis-Chollet, Fribourg. C. C. P. IIa 153 : Administration du B. P.

Abonnement : (y compris cotisation SFE) : 10 fr.

Le *Bulletin pédagogique* paraît 12 fois par an, soit le 15 de chaque mois (sauf en août) et le 1er mai.

Le *Faisceau mutualiste* paraît 6 fois par an, soit le 1er des mois de février, avril, juin, juillet, octobre et décembre.

AVIS ET COMMUNIQUÉS

Inscriptions à l'Ecole normale

Les jeunes gens de langue française qui ont l'intention d'entrer à l'Ecole normale en automne 1962 sont priés de s'inscrire et de se présenter auprès de M. le Directeur jusqu'au 1er mai. Ils auront parcouru avec succès, d'ici en juillet, le programme de deux années d'école secondaire et atteindront au moins 15 ans durant l'année en cours. Ils se présenteront à l'Ecole normale pour l'examen d'admission le jeudi 24 mai, à 8 h.

CRP Commission des moyens audio-visuels

Un groupe de maîtres intéressés à l'utilisation scolaire des moyens audio-visuels se sont réunis à Romont, le 24 janvier 1962, en présence de M. F. Ducrest, inspecteur scolaire et délégué du CRP. En vue d'organiser le travail, une commission a été constituée. Elle est composée de

MM. Jean Andrey, instituteur à Bulle, président ; Max Ducarroz, instituteur à Bulle, secrétaire ; Robert Gisler, instituteur à Fribourg ; Joseph Seydoux, instituteur à Villeneuve ; Irénée Décrind, instituteur à Romont; Jean-Claude Simonet, instituteur à Marly et Jean Clément, maître régional à Bulle. Il est prévu d'y adjoindre une institutrice.

Secteurs de travail de la Commission

a) Projection de films-fixes et de diapositives.
b) Cinéma scolaire.
c) Disques.
d) Enregistrement par magnétophone.
e) Radio-scolaire et TV-scolaire.

Plan de travail de la Commission

a) Se tenir au courant et informer le corps enseignant fribourgeois du matériel existant et des nouvelles parutions dans le domaine des moyens audio-visuels, en fonction du programme annuel.

b) Renseigner et conseiller le corps enseignant sur la façon d'acquérir des appareils (projecteurs, tourne-disques, magnétophones,.. radios, téléviseurs) et de la documentation (films-fixes, diapositives, films, disques, bandes magnétiques) à des prix intéressants et uniformes pour l'ensemble du canton.

c) Créer des séries de vues, croquis, schémas, cartes,... qui ne se trouvent pas dans le commerce, en fonction de nos programmes scolaires.

d) Se tenir à disposition du corps enseignant pour le conseiller sur l'emploi pratique des moyens audio-visuels (en principe, le délégué dans son arrondissement).

e) Renseigner et convaincre, par un exposé accompagné de démonstration, les autorités communales en vue de l'achat de matériel éprouvé.

f) Collaborer avec la Commission romande des moyens audio-visuels, dans les secteurs qui nous préoccupent en commun.

Le corps enseignant sera renseigné régulièrement par le *Bulletin pédagogique* sur l'activité de la commission, les expériences faites, les acquisitions à prévoir, etc.

La prochaine séance de travail aura lieu jeudi 29 mars 1962, à 16 h. 30, à Romont. A l'ordre du jour : Etude et, si possible, choix d'un projecteur et d'un tourne-disques : qualité, prix, fournisseur.

SFE Voyage en Autriche

Le voyage en Autriche, annoncé dans le *Bulletin pédagogique* du 15 octobre 1961, aura lieu du samedi 4 août au samedi 11 août 1962. Organisé par la S F E et la Société des institutrices, son itinéraire définitif sera établi vers Pâques. Prix approximatif : 250 à 300 fr. S'inscrire jusqu'au 20 avril 1962 auprès de Mlle Josy Winckler, présidente de la Société des institutrices, Grand-Rue 23, Fribourg.

Pour l'enseignement des enfants retardés

A la demande de plusieurs membres de l'Association suisse en faveur des arriérés, le Comité de la Section fribourgeoise de l'ASA a pris contact avec l'Institut de Pédagogie curative pour l'organisation d'un Cours de formation pour les instituteurs de classes spéciales. L'Institut de Pédagogie curative de l'Université de Fribourg veut bien se charger d'organiser un programme d'étude pour les instituteurs en cours d'emploi. Il s'agit de *Cours de formation de maîtres et maîtresses spécialisés pour l'enseignement des enfants retardés dans les classes reconnues par l'Assurance-Invalidité.*

Ce cours s'adresse aussi bien aux enseignants des classes spéciales publiques qu'à ceux des instituts privés. Il s'adresse également aux instituteurs et institutrices de l'enseignement ordinaire qui ont l'intention de se spécialiser pour l'enseignement primaire des enfants arriérés. Le brevet d'enseignement est exigé des candidats.

Durée : Six semestres universitaires, au plus tôt dès l'automne 1962.

Horaire des cours : Sept heures par semaine, réparties en deux jours ; deux fois quinze jours d'étude consécutifs pendant les vacances scolaires ; des stages pratiques.

Diplôme d'Etat : Instituteur de classe spéciale, délivré par l'Institut de Pédagogie curative de l'Université de Fribourg, d'après les prescriptions de cet Institut.

Finance des cours : Les subsides de l'Assurance-Invalidité seront sollicités selon l'art. 74 LAI et 109 et 110 RAI. Ils sont de l'ordre de 75 % pour les cours de formation et de perfectionnement du personnel spécialisé dans l'aide aux invalides.

De même l'appui financier du Département de l'Instruction publique et celui de l'Association suisse en faveur des arriérés seront requis.

Les frais de cours à charge des participants seront donc très réduits et dépendront du statut de l'école ou de l'institut qui les engage ou encore des projets d'activité des participants.

D'autre part, des démarches seront entreprises auprès du Département de l'Instruction publique, afin que dorénavant les maîtres enseignant dans les classes spéciales, et ayant fait les études requises pour cette spécialisation, soient mis au bénéfice d'un traitement supérieur à celui d'un instituteur de classe primaire ordinaire.

Le cours projeté pour la *formation des éducateurs spécialisés* ne sera pas organisé actuellement.

Inscription provisoire: Les personnes intéressées sont priées de s'inscrire jusqu'à fin mars 1962, au Secrétariat de la Section fribourgeoise de l'ASA, Pérolles 8, Fribourg.

Chaque demande sera examinée en particulier par la Direction de l'Institut de Pédagogie curative. Selon le nombre des inscriptions, l'Institut de Pédagogie curative établira un programme définitif avec toutes les indications complémentaires utiles.

71e Cours normal suisse 1962

La Société suisse de Travail manuel et de Réforme scolaire organise une série de cours, dont les suivants seront donnés en français :

A Rorschach :

16-21 juillet Dessin, degré moyen, M. G. Brocard (50 fr.).
Vannerie, rotin (perfectionnement), M. L. Dunand (60 fr.).

16-25 juillet Stage « Ecole active »: degré inférieur, Mlle A. Grin ; degré moyen, M. J.-L. Cornaz ; degré supérieur, M. E. Savary (chacun 95 fr.).

16 juillet-18 août Travail du papier et du carton, M. R. Meylan (160 fr.)
Travail du bois, M. L. Gesseney (160 fr.).

30 juillet-4 août Vannerie, rotin (débutants), M. P. Glassey (55 fr.).

A Saint-Gall :

16 juillet-11 août Travail du métal, M. P. Gaillard (200 fr.).

19-21 juillet **Les nombres en couleurs (Méthode Cuisenaire), M. L. Biollaz (25 fr.).**

Inscriptions à la Direction cantonale de l'Instruction publique jusqu'au 31 mars.